

Enquête Annuelle de l'Emploi 2010

Pôle Emploi - Credoc

Les résultats de l'enquête annuelle (401 000 entreprises enquêtées) de Pôle Emploi - Credoc sont parus le 13 avril 2010 avec une rénovation importante : l'Agriculture est désormais intégrée à l'enquête et y occupe d'ailleurs une place centrale, du fait de la spécificité de sa structure et besoins d'emploi. 27 823 agriculteurs ont participé à l'enquête soit 17.2% des exploitants sollicités.

Les principales conclusions/perspectives de l'enquête pour 2010

<i>Enquête Pôle Emploi – Credoc 2010</i>	Tous secteurs d'activité	Agriculture	Commentaire FNSEA sur la donnée « agriculture »
Nombre de projets de recrutements	1.7 millions	191 595 (4^{ème} grand secteur)	Ce nombre est sous-estimé : 1 million de nouveaux contrats chaque année en agriculture (données MSA)
Taux d'établissements envisageant de recruter	19.7%	24.8% (3^{ème} grand secteur)	19% selon l'enquête annuelle FNSEA-IFOP
Taux de projets de recrutements difficiles	39.9% (motif principal : « profil non adéquat »)	36.8% (agriculture + IAA confondus)	Ce taux est fortement surestimé et devrait plutôt se comprendre entre 15 et 25% selon l'enquête annuelle FNSEA-IFOP
Taux d'intentions d'embauche liés à une activité saisonnière	37.5%	86% (1^{er} grand secteur)	
Taux d'intentions d'embauche en CDD	34%	76% (1^{er} grand secteur)	Ce nombre est sous-estimé : 96% des nouveaux contrats sont des CDD (données MSA)

A droite, l'article lié à l'agriculture dans le document de synthèse de cette enquête.

Les métiers liés à l'agriculture : un recours massif au personnel saisonnier

Bien que la famille des métiers liés à l'agriculture regroupe, parmi les 215 300 projets déclarés, un ensemble de profils très divers (agriculteurs salariés, éleveurs, jardiniers-paysagistes, conducteurs d'engins forestiers...), elle se caractérise par une proportion de projets saisonniers très nettement supérieure à la moyenne nationale (94,9 % parmi les viticulteurs, 86,9 % chez les maraîchers, 84,4 % chez les agriculteurs salariés) et des difficultés d'embauche modérées (à l'exception des pêcheurs salariés).